

BTS PROFESSIONS IMMOBILIERES

Module : La copropriété & la Tenue de l'Assemblée Générale

Objectif général :

Perfectionnement,
élargissement des
compétences

Niveau d'entrée :

IV - Bac, Bac Pro, BP

Degré d'exigence :

Souhaité

• Objectifs :

Dans le cadre de la formation de niveau bac +2 « BTS Professions Immobilières », permettre aux salariés en poste d'intégrer le dispositif et assurer le développement de leurs compétences professionnelles et/ou l'adaptation au poste de travail afin :

- ✓ D'exercer une activité de gestion et de négociation de biens immobiliers
- ✓ De gérer et administrer des biens locatifs ou de copropriété
- ✓ D'assurer des opérations de promotion immobilière

Au sein de diverses structures:

- ✓ Cabinets d'administration de biens
- ✓ Agences immobilières qui assurent la vente ou la location de biens immobiliers, De syndics de copropriété
- ✓ Sociétés immobilières propriétaires d'immeubles mis en location dans le secteur privé ou social (Sociétés foncières, HLM ...)
- ✓ Sociétés de promotion de construction qui vendent les immeubles qu'elles ont réalisés
- ✓ Entreprises ou de collectivités qui gèrent leur propre patrimoine immobilier
- ✓ Offices notariaux

• Contenu :

La découverte de la copropriété :

- ✓ Les grandes caractéristiques de la copropriété
- ✓ Les parties communes et privatives
- ✓ Le contrat de syndic
- ✓ Les droits et les obligations des copropriétaires
- ✓ Le rôle et les responsabilités du syndic et du conseil syndical

La préparation, la tenue et le suivi de l'Assemblée Générale :

- ✓ La convocation
- ✓ Diriger et animer une Assemblée Générale
- ✓ Le suivi de l'Assemblée générale

• Pré-requis :

- ✓ Être titulaire du Bac ou d'un titre équivalent ou avoir le niveau Bac
- ✓ Être en poste dans une entreprise du secteur d'activité
- ✓ Contractualiser l'intégration dans le dispositif dans le cadre d'une période de professionnalisation, d'un CIF ou du plan de formation de l'entreprise
- ✓ Participer à un entretien de positionnement

Modalités de recrutement (plusieurs réponses possibles) :

Sur concours

Sur dossier

Sur entretien

Sur test

Validation :

Attestation de suivi

Validation de la certification : Partielle

Validation partielle d'Unités du BTS selon le parcours suivi

Niveau de sortie :

III - Bac +2

Modalités d'organisation et public :

Parcours de formation :

Type de positionnement :
Pédagogique

Personnalisable :
Oui

Type de parcours :
En groupe

Accessible en contrat de professionnalisation, CIF, période de professionnalisation.

Public visé :

Tout public

Autre public (préciser) :

Modalités pédagogiques :

Cours du jour

Durée : 70 heures avec possibilité d'individualisation de parcours en fonction des pré-requis

Nomenclature :

Formacode	NSF	ROME	Code CPF
42154	313 Finances, banque, assurances, immobilier	C1501; C1502; C1503; C1504	129272 – 167097 -128677 - 174531 - 145512 - 2766 - 135373 - 148265 - 132268 - 161330

Dispositifs/Mesures spécifiques :

Renseignements auprès du Conseiller en Formation Continue (CFC) :

Site de référence : Greta Centre Est

Téléphone :	Mail :	Adresse :
05 94 35 11 68	gretace@ac-guyane.fr	GRETA Centre Est Service Général/DEFI – B.P. 10722 Avenue André Aron – 97307 Cayenne

Calendrier :

D'octobre 2016 à juin 2018

GRETA, la formation tout au long de la vie

Greta Centre Est
DéFI de Cayenne

Avenue André Aron BP17022 - 97307 Cayenne
76, Impasse Touloulous - 97300 Cayenne

Tél. : 0594 35 11 68
Tél. : 0594 35 14 10

DéFI de St Georges de l'Oyapock 41, rue Alphonse Gueye – 97313 Saint-Georges de l'Oyapock



gretace@ac-guyane.fr
defi.gretace@ac-guyane.fr